

WORLD HEALTH  
ORGANIZATION

ORGANISATION MONDIALE  
DE LA SANTÉ

DIX-NEUVIEME ASSEMBLEE MONDIALE  
DE LA SANTE



A19/GC/Min/10  
18 mai 1966

ORIGINAL : FRANCAIS

DISTRIBUTION RESTREINTE

BUREAU DE L'ASSEMBLEE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA DIXIEME SEANCE

Palais des Nations, Genève  
Mercredi 18 mai 1966, à 12 h.30

PRESIDENT : Dr A. SAUTER (Suisse)  
Président de l'Assemblée de la Santé

Sommaire

	<u>Page</u>
1. Etat d'avancement des travaux de l'Assemblée de la Santé .....	2
2. Date de clôture de l'Assemblée de la Santé .....	2
3. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé .....	2

Note : Les rectifications au présent procès-verbal provisoire doivent être adressées par écrit au Chef du service des Comptes Rendus, Bureau A.847, dans les 48 heures qui suivent la distribution de ce document.

1. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

A la demande du PRESIDENT, le Dr N'DIA (Côte d'Ivoire), Vice-Président de l'Assemblée, informe le Bureau qu'à la séance plénière de la veille dont il assumait la présidence, l'Assemblée a terminé l'examen des points 1.10 et 1.11 de son ordre du jour.

Le Président de la Commission du Programme et du Budget expose ensuite l'état d'avancement des travaux de cette commission.

2. DATE DE CLOTURE DE L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

Après avoir consulté le Président de la Commission du Programme et du Budget et le Directeur général, le PRESIDENT propose que la date de clôture de l'Assemblée soit fixée au matin du samedi 21 mai.

Il en est ainsi décidé.

3. PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

Le Bureau fixe le programme des réunions du jeudi 19 mai : il est entendu que la Commission du Programme et du Budget suspendra sa séance de l'après-midi à 18 heures pour siéger à nouveau le soir à 20 h.30, s'il est nécessaire.

La séance est levée à 12 h.45.